



Chantage sexuel: quelles mesures ?

Par **Bibioute95**, le **31/05/2011** à **15:55**

Bonjour,

Je voulais savoir dans quel categorie rentrait le chantage sexuel dans un couple.

Par la je veux dire quand un conjoint exerce une forte pression psychologique en faisant du chantage et en rabaissant son partenaire afin d'obtenir des faveurs sexuelles a l'usure.

Que peut on faire apres coup ?

Merci d'avance.

Par **Domil**, le **31/05/2011** à **16:03**

Chantage en faisant quoi ?

Par **Bibioute95**, le **31/05/2011** à **16:34**

Pour faire bref il me rabaissait et m'humilait et m'as dit que si je ne cedait pas il n'arreterais pas de la nuit et ne me laisserais pas dormir meme si je dois travailler le lendemain, que j'ai cours ou une heure de conduite.

Par **Domil**, le **31/05/2011** à **17:34**

Donc aucune menace de commettre un délit, aucune preuve de harcèlement moral et au final rapport consenti.

Le seul conseil juridique qu'on peut vous donner c'est de le quitter et de ne jamais céder.

Sinon, conseil non juridique : acceptez le rapport pour avoir la paix, restez impassible l'air franchement ennuyé en lui demandant "bon ça va, t'as fini" ou "ben dis donc si ce n'était que pour ça, ce n'était pas la peine d'en faire tout un fromage, t'as pensé à consulter pour

impuissance ?". En général, ça les vexé.

Il faut toujours faire confiance aux expert(e)s , et reconnaître et admirer les compétences , l ' expérience et la maîtrise des situations

[citation]en faire tout un fromage[/citation]

Quelles excellentes qualités d ' observatrice , quelle précision (dans le style) !

Par **Christophe MORHAN**, le **31/05/2011** à **22:22**

Bonsoir,

"conseil non juridique : acceptez le rapport pour avoir la paix, restez impassible l'air franchement ennuyé en lui demandant "bon ça va, t'as fini" ou "ben dis donc si ce n'était que pour ça, ce n'était pas la peine d'en faire tout un fromage, t'as pensé à consulter pour impuissance ?". [fluo]En général, ça les vexé[/fluo]."

Oui effectivement, très castrateur, mais quel intérêt car visiblement ce couple n'en est plus un, votre premier conseil, se séparer me semble plus judicieux.